



# Commune de SAINT AREY

# AVIS

**Il est porté à la connaissance des habitants, que des travaux d'élagage et d'abattage d'arbres entrepris dans le cadre du plan d'entretien et maintenance des lignes électriques 20 000 volts, vont débuter sur le territoire de la commune entre le 15/08/2024 et le 31/12/2024.**

**Ces travaux ont été confiés par ENEDIS, à l'entreprise : G.R.D.E. – 38130 ECHIROLLES  
Habilitation à réaliser l'élagage  
à proximité des lignes électriques.**



Madame le Maire  
Mairie  
BP 52

38350 SAINT AREY

**Objet** : Travaux d'entretien de la végétation  
sur ligne aérienne à 20 KV  
Départ de ligne : **Syndicat**

Echirolles, le 18 juillet 2024

Madame le Maire,

Nous sommes mandatés par ENEDIS afin de réaliser des travaux d'élagage autour de leurs lignes électriques :

- Haute Tension
- Basse tension

Les travaux d'élagage engagés sur votre commune ont pour objectif d'assurer la sécurité des tiers et des ouvrages, ainsi que d'améliorer la qualité de fourniture d'électricité auprès de vos habitants.

Nous avons le plaisir de vous informer que nous travaillerons sur votre commune.  
A compter du **15/08/2024 jusqu'au 31/12/2024**

Le responsable de ces travaux est :

M. **SENOCAK Ali** joignable au n° de téléphone suivant : **06 19 96 04 63**

Si votre commune est concernée par un espace naturel sensible local, merci d'informer le gestionnaire de cet espace des interventions d'ENEDIS.

**Vous voudrez bien nous accuser réception de ce courrier par mail ou par fax.**

Restant à votre écoute, nous vous prions d'agréer, Madame le Maire, l'expression de notre considération distinguée.

*Cachet de la Mairie :*

M.GUNDUZ  
Gérant